

# RESTAURATION SCOLAIRE : LES PETITS PLATS DANS LES GRANDS



**P.14 FÊTE DE LA RENTRÉE**

**P.17 PORTRAIT DE  
MARTINE LAMAURT**

**P.19 LES 130 ANS  
DE NEUILLY-PLAISANCE**

# Les ECHOS • Septembre 2022

## 3 ÉDITO DU MAIRE

## 4 DOSSIER DU MOIS

Restauration scolaire : les petits plats dans les grands

## 8 RETOUR EN IMAGES

## 10 VIE NOCÉENNE

- 10 Terrasse des bords de Marne
- 11 Jardin des petits planteurs
- 12 Retour sur la Fête du Parc
- 14 La Fête de la Rentrée
- 15 Du blé au pain
- 16 Concours des bouchons d'amour
- 17 Portrait de Martine Lamourt
- 18 Jumelage avec Montgomery
- 19 Les 130 ans de la Ville
- 20 Séjours d'été
- 21 Le football à Neuilly-Plaisance

## 22 COMMERCES

- 22 Authentic traiteur
- 23 Le Marché du plateau
- 24 Les commerces de proximité

## 26 CULTURE

- 26 Séances Ciné Relax et concours de nouvelles
- 27 La semaine bleue

## 28 TRAVAUX

## 30 JEUX ET ETAT CIVIL

## 31 TRIBUNES POLITIQUES



**La Fauvette  
CINEMA**

*Toute la programmation  
du cinéma en ligne sur  
le site de la Ville.  
Réservez vos places dès  
maintenant.*



### Neuilly-Plaisance Échos

**Le Mensuel des Nocéens**  
Hôtel de Ville  
6, rue du Général de Gaulle  
93360 Neuilly-Plaisance  
01 43 00 96 16

**Directeur de la publication :**  
Christian Demuynck

**Collaboration :**  
A. Delacroix, P. Aubry,  
J. Beaudenuit, A. Godet,  
F. Auray, E. Gomet,  
J. Renaud.

**Crédits photographiques :**  
Mairie de Neuilly-Plaisance,  
123RF.  
Photos non-contractuelles.

**Maquette et impression :**  
Perigraphic  
Imprimé sur papier PEFC.



Suivez toutes nos actualités :

[www.mairie-neuillyplaisance.com](http://www.mairie-neuillyplaisance.com)

Neuilly-Plaisance Ville

ville\_neuillyplaisance

**Dès le 27 août**

**Reprise des animations  
100% Plaisir**

**Reprise du  
service voiturier**

**SAMEDI 9H-18H / DIMANCHE 9H-13H**

**RENDEZ-VOUS DEVANT LA MAIRIE 6 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE**



# UNE RENTRÉE BIEN REMPLIE

**L'été n'est pas encore tout à fait fini et il avait débuté sous les meilleurs hospices avec la Fête du Parc du 2 juillet qui a réuni plus de 4 000 personnes. Il s'achèvera avec la Fête de la Rentrée le samedi 3 septembre de 11h30 à 21h00.**

Comme de coutume, les services municipaux et l'ensemble des associations nocéennes vous accueilleront sur la prairie du parc du plateau d'Avron pour vous permettre de vous inscrire à toutes vos activités favorites. Cette journée sera également l'occasion de déguster le pain 100% nocéen confectionné avec le blé récolté fin juillet sur cette même prairie et elle se terminera par l'incontournable bœuf à la broche et son aligot, devenu un marqueur de cette fête.

De l'autre côté de la ville, la place Montgomery aura été « the place to be » de cette période estivale. Vous avez pu traverser la Marne grâce aux « Passeurs de Marne » ou la (re)découvrir lors des croisières thématiques « Cap sur la Marne ». Et vous pouvez encore profiter de la Terrasse des Bords de Marne qui s'est taillée une réputation flatteuse grâce au savoir-faire de Maryse et Maria MAYER.

Pour vous permettre de vous restaurer à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, j'ai appuyé l'installation sur la place du marché, au début du mois de juillet, de casiers de distribution de plats par Authentic traiteur, enseigne bien connue et appréciée de nos voisins nogentais. Laissez-vous tenter par les plats frais, sains, locaux et savoureux proposés dans ces casiers.

La Ville a également mis les petits plats dans les grands avec un nouveau contrat Sodexo. Celui-ci intégrera davantage de produits issus de circuits courts et locaux, de bio et de produits labellisés tant pour les enfants des écoles que pour les seniors. En la matière, Neuilly-Plaisance se situera au-delà des recommandations officielles issues de la loi Egalim.

Dans un tout autre registre, Ile-de-France Mobilité a profité des vacances pour rendre en toute discrétion sa copie corrigée concernant le prolongement de la ligne 1 du métro, suite à l'avis défavorable émis par la commission d'enquête publique. Pour filer une métaphore scolaire de saison, s'il s'agissait d'un devoir, cette version revue mériterait un zéro pointé puisqu'elle

prévoit toujours la construction du Centre de Dépannage des Trains (CDT) sur le site de la Zone d'Activités de la Fontaine du Vaisseau. Le projet amendé n'apporte aucune garantie et se contente de proposer un accompagnement aux entreprises pour leur réinstallation sur site après les 7 ans de travaux et se limite à de vagues objectifs non quantifiés concernant les nuisances sonores pour les riverains du quartier du Chalet.

Face à cela, je reste ferme sur mes positions et continuerai à me battre avec les élus de la majorité et avec vous Nocéens pour obtenir la construction de ce CDT à Fontenay-sous-Bois, comme cela était prévu initialement. En effet, l'Etat ne saurait s'exonérer de ses responsabilités vis-à-vis des entreprises et des riverains en déclarant d'utilité publique ce projet. C'est pourquoi, j'ai sollicité un rendez-vous auprès de la Première ministre, Elisabeth BORNE. Par ailleurs, j'ai saisi un cabinet d'avocats afin d'étudier la possibilité d'attaquer la Déclaration d'Utilité Publique lorsqu'elle sera prononcée par la préfète du Val-de-Marne.

Pour finir sur une note positive, je suis fier de l'installation de la Micro-Folie à la bibliothèque municipale et je vous invite, plus particulièrement les parents, à venir profiter avec vos enfants, dès 5 ans, des projections immersives de grandes collections d'œuvres d'art (*en accès libre les mercredis et samedis de 15h à 18h*). Cette nouvelle structure est ouverte à tous et sera bien entendu largement accessible aux écoles dès septembre. Je vous souhaite la plus agréable et motivante rentrée possible.

**Votre Maire,  
Christian DEMUYNCK**



# RESTAURATION SCOLAIRE, LES PETITS PLATS DANS LES GRANDS

Suite à la mise en concurrence en 2022, le nouveau contrat liant la Ville et son partenaire Sodexo a été élaboré, dans le respect des recommandations du Plan national de l'alimentation et du plan national nutrition santé. Le contrat renouvelé en juillet dernier, dans le cadre d'une délégation de service public, a été travaillé en vue de proposer des repas toujours plus équilibrés.

**2** élues de la Municipalité veillent à la qualité de la restauration scolaire dans les 6 écoles maternelles et 6 écoles élémentaires.



**Vanessa Boileau,** adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires, à l'Enfance et à la Restauration scolaire



**Armelle Fagiani,** conseillère municipale déléguée à la Restauration scolaire

Le délégataire de service public a pour mission d'assurer la production des repas avec pour objectif d'éveiller les papilles des petits comme des plus grands.

La ville de Neuilly-Plaisance associe les parents d'élèves à la composition des menus de leurs enfants. Ils participent à la commission des menus, au sein de laquelle ils échantonnent avec une diététicienne, les directeurs d'établissement, les services municipaux et le délégataire. Tous les deux mois, ils s'assurent de la qualité et de la variété des menus, en demandant leur modification, le cas échéant.

**La restauration c'est :**



**A** la cantine, les enfants profitent d'un repas équilibré en toute convivialité. La commune met tout en œuvre pour qu'ils trouvent de la qualité dans leurs assiettes. Malgré l'augmentation des coûts, Neuilly-Plaisance a maintenu la composition d'une assiette à 5 composantes : entrée, viande/poisson, accompagnement (légumes/féculeux), laitage et dessert. Sans oublier le pain bio, composé avec une farine locale.



**La Ville s'engage dans la valorisation et l'intégration des produits issus de circuits courts (en l'occurrence dans la limite de 150km de la cuisine centrale du délégataire située à Eaubonne) à hauteur de 70% des approvisionnements pour le pain, les pommes, les fruits et les légumes de saison, le lait et la farine (pâtisserie maison).**

- 20% de **produits bio**, dont 100% d'œufs exclusivement issus de l'**agriculture biologique** et d'origine **France**.
- des poissons issus à **95% de la pêche durable** grâce au Label MSC pêche durable
- des viandes à **100% Label rouge et origine France**
- des produits **frais non transformés**

La Ville propose également un repas végétarien par semaine.



**Les élus de Neuilly-Plaisance ont souhaité aller plus loin pour atteindre les pourcentages suivants :**

La commune n'a pas attendu la loi EGALIM pour proposer plus de 50% de produits issus de l'agriculture durable. Que ce soit pour le public scolaire et fréquentant les accueils de loisirs, pour les bénéficiaires du portage à domicile ou en direction de la petite enfance, entre 54,8 % et 61% des produits servis sont issus de l'agriculture durable.

Pour rappel, les parents d'élèves peuvent venir goûter les repas avec leur enfant le jour de leur choix, en adressant la demande par mail à l'adresse [restaurationscolaire@mairie-neuillyplaisance.com](mailto:restaurationscolaire@mairie-neuillyplaisance.com), au minimum 48 heures à l'avance (jours ouvrés), au tarif de 4,21 euros.

**70%**  
APPROVISIONNEMENTS  
ISSUS DE CIRCUITS COURTS



## ANTI GASPILLAGE :

En partenariat avec l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est, la commune de Neuilly-Plaisance a souhaité s'investir dans la mise en place du tri des bio-déchets (déchets alimentaires) dans les 12 écoles nocéennes. Les agents d'office et les surveillants de cantine ont été sensibilisés tout comme les élèves. Des bornes de tri ont été installées en janvier 2021 dans les écoles primaires et en septembre 2021 dans les écoles maternelles. L'objectif est de valoriser énergétiquement les déchets alimentaires en usine de méthanisation pour leur donner une seconde vie.

**Pour aller plus loin, des tables de pesée des déchets et des « gachimètres »** seront installés au plus tard au retour des vacances de la Toussaint, pour sensibiliser **davantage les enfants des écoles élémentaires**. Et pour réduire toujours plus le gâchis, des centrifugeuses sont mises à disposition dans les cuisines pour transformer les fruits non consommés en jus, et les servir en complément du dessert lors du repas du midi.

## ANIMATIONS : LE BIEN MANGER, ÇA S'APPREND AUSSI EN S'AMUSANT.

**30 animations par an** sont proposées aux enfants scolarisés, avec notamment l'Odyssée du goût (Italie, Espagne, Côte sud française, Maroc, Turquie), Mission planète (4 jours de sensibilisation au tri) ou encore la mission anti-gaspi sur 4 jours.

Des animations petits déjeuners et des animations «fontaine à chocolat» sont proposées 4 fois par an aux accueils de loisirs.

## DES TARIFS TOUJOURS ACCESSIBLES

**Après 12 ans de tarifs inchangés** de la cantine, la Ville doit faire face à l'augmentation du prix des matières premières. **Ainsi, les tarifs municipaux et ceux de la cantine ont été actualisés.**

Neuilly-Plaisance ne met pas en place le quotient familial classique, comme à Paris, pour ne pas mettre à contribution systématique les classes moyennes, déjà suffisamment taxées. Concrètement, pour les élémentaires, cela se traduit en chiffres :

- Paris : de 1,62 € à 7 € le repas
- Neuilly-Plaisance : de 1,75 € à 3,49 € maximum le repas, et possibilité de gratuité selon les dossiers

**A savoir :** le coût global d'un repas pour la Ville s'élève à 6.61 euros par enfant et par jour pour les écoles élémentaires et 6.68 euros pour les écoles maternelles, soit, hors personnel, à plus de 200 000 euros.

À Neuilly-Plaisance, des réductions peuvent être accordées par le CCAS, en prenant en compte les revenus, les parts fiscales, et les charges de loyers et de frais de gardes d'enfants de moins de 3 ans.

Un nouveau barème a été créé par le CCAS de la Ville, avec compensation pour les ménages modestes. Cela signifie que pour un ménage composé de 2 adultes au SMIC avec deux enfants, par exemple, les tarifs restent inchangés.

## INFOS PRATIQUES SODEXO NEUILLY-PLAISANCE

- Permanences tous les mardis, et les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis du mois de 8h30 à 12h en Mairie (hors périodes de congés scolaires)  
Tél. : 01.43.00.32.12  
Mail : [restaurationscolaire.neuillyplaisance.fr@sodexo.com](mailto:restaurationscolaire.neuillyplaisance.fr@sodexo.com)

- L'application «So Happy» permet de procéder à l'inscription annuelle, de réserver ou d'annuler les repas, de consulter les menus et de payer les factures notamment.



# DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE TYPE À L'ÉCOLE

Le repas des petits nocéens représente une journée de travail bien remplie de la livraison des repas jusqu'au nettoyage de la cuisine et du réfectoire. Le personnel est sur le pont de 8h à 15h dans les écoles.



À partir de 8h, les repas sont livrés dans chaque école.



Préparation des repas



Préparation du dessert



Pour la qualité du pain, sa livraison est réalisée directement par un artisan boulanger.



Les enfants arrivent, le service commence.



Le personnel débarrasse et remet en service pour le lendemain.



Des bornes de tri sont à disposition des enfants. Les agents complètent un document avec les denrées appréciées ou non par les enfants.



**1.07.22**  
**CINEMA EN PLEIN AIR**

Près de 300 personnes ont profité de la projection du film « A star is born » sur la prairie du parc des Coteaux.



**1.07.2022 ANNIVERSAIRE DES SENIORS**

Mme Alessio, M. Lamy, M. Bussonière, Mme Carrara, Mme Cheval, Mme Collard, Mme Destro, Mme Galivel, Mme Lamoureux, Mme Lequertier, Mme Losa, M. Losa, M. Piccioli, Mme Zimmerman, M. Stephani ont fêté leur anniversaire au foyer le 1<sup>er</sup> juillet, comme tous les mois en compagnie de leurs proches et de Mme Refatti-Ponzio, adjointe au Maire.



**9.07.2022**  
**MICRO-FOLIE**

La structure dédiée à la culture et au numérique a ouvert ses portes au public les mercredis et samedis de 15h à 18h.



**20.07.2022**  
**CANICULE**

179 enfants ont profité de la salle de la Fauvette climatisée et de la projection de 2 beaux dessins animés.



**20.07**  
**PARCOMOBILE**

En raison de la pluie, le parc d'attraction littéraire, créé dans le cadre du salon du livre jeunesse de Montreuil, s'est installé à la Micro Folie le temps d'une journée.



**22.06.2022**  
**DÉJEUNER DANSANT**  
**CHEZ GÉGÈNE**

Les seniors nocéens ont grandement apprécié le déjeuner dansant au sein de la fameuse guinguette de Joinville-le-Pont.



**22.07.2022 TRAVAUX RUE PASTEUR**

Le rabotage de la chaussée de la rue Pasteur a été réalisé ainsi que l'antenne sur le rond point du Chalet.



**23.07.2022 CROISIÈRES FLUVIALES**

Chaque week-end jusqu'au 25 septembre, les Nocéens peuvent voguer sur la Marne à bord des navettes vers Noisy-le-Grand.



**28.06.2022 COMMUNE DONNEUSE**

Mme Refatti-Ponzio, adjointe au Maire, est fière de recevoir le Label « commune donneur » accordé à la Ville pour les actions en faveur de la collecte de sang, lors du salon de l'AMIF.



**29.06.2022 CENTRE DE BUS RATP**

Un groupe d'enfants de l'accueil de loisirs E. Herriot a visité le centre bus de Neuilly-Plaisance.



**24-25.06.22 FESTIVAL DANSE SUR LA VILLE**

De la danse à l'écran, sur scène et sur la place Stalingrad pour cette première édition réussie au cinéma La Fauvette.



**29.06.2022 SOIRÉE BACHELIERS**

Les Nocéens diplômés du baccalauréat 2021 avec mention ont été chaleureusement félicités par Monsieur le Maire et l'équipe municipale.

**03.08.2022 TERRASSE DES BORDS DE MARNE**

« the place to be » de l'été nocéen, sur la place Montgomery pour des plaisirs sucrés et salés.



**24.07.2022 YOGA BRUNCH**

Une formule qui allie sérénité et gourmandise sur la Terrasse des bords de Marne.



# UN ÉTÉ FESTIF ET GOURMAND SUR LES BORDS DE MARNE

Pour aller se mettre au frais cet été, les Nocéens avaient le choix de la qualité. Cette année encore, les bords de Marne offraient une belle programmation estivale. Entre détente, balades fluviales et brunchs gourmands, il y en avait pour tous les goûts.

La place Montgomery, sur les bords de Marne, était le lieu incontournable de la vie nocéenne cet été.

## LA TERRASSE DES BORDS DE MARNE

Les Nocéens se sont donné rendez-vous tout l'été sur la Terrasse des bords de Marne, près de la gare RER, pour se retrouver au frais et profiter d'un moment de détente.

Dans un cadre chaleureux, la famille Mayer propose une carte savoureuse et gourmande. Au menu : tapas, planches de charcuteries et/ou fromages, salades, grillades, sandwiches, crêpes ou glaces, de quoi faire saliver les papilles !

Afin d'allier dégustation et animation, la Terrasse a aussi proposé des activités ludiques. Des concerts se sont tenus et des Yoga brunchs ont été proposés les week-ends durant toute la période estivale.

La Terrasse vous accueille du mardi au dimanche de 10h à 21h, de quoi prolonger l'été en toute tranquillité.

Ne manquez pas les barbecues, le mercredi, samedi et dimanche de 13h à 16h ou les brunchs le samedi et le dimanche de 10h à 13h.

Programmation « Yoga brunch » proposée par la Terrasse des bords de Marne tout l'été.

**BRUNCH & YOGA**

Cours de Hatha Yoga par Pécolo du Chat Zen  
24 & 31 juillet • 28 août • 4, 11, 18 & 25 septembre  
10h à 9h45 (Apportez vos tapis)

+ Brunch sucré - salé

33€ par pers.

Sur inscription  
Cécile : 06 20 65 23 80 ou Marjorie : 06 45 34 95 23



Planche de charcuterie et café gourmand de la Terrasse.

## LES CROISIÈRES FLUVIALES DU COLLECTIF « CAP SUR LA MARNE »

Cet été était aussi l'occasion de profiter des croisières fluviales sur la Marne, grâce au collectif « Cap sur la Marne ». À la découverte des paysages, du patrimoine, des îles de la Marne, de l'architecture ou de la batellerie, elles ont été commentées par des passionnés. Des croisières gourmandes et des croisières contées ont notamment été proposées le dimanche 28 août aux Nocéens.

## LES NAVETTES FLUVIALES DES PASSEURS DE MARNE

En partenariat avec les villes de Gournay-sur-Marne, Noisy-le-Grand et l'association « Au Fil de l'Eau », Neuilly-Plaisance a mis en place le dispositif « Passeurs de Marne ». Tous les samedis et dimanches de 14h à 19h, des traversées ont été mises à disposition des petits et des grands entre Neuilly-Plaisance et Noisy-le-Grand. Les navettes sont en service jusqu'au 25 septembre.



Les navettes fluviales des Passeurs de Marne.





## SOUS LE SOLEIL DU POTAGER DES PETITS PLANTEURS NOCÉENS

À Neuilly-Plaisance, on cultive le blé tendre de printemps, mais pas que. On y voit aussi pousser des fruits, des légumes et des aromates. Chaque mercredi, les jeunes nocéens se transforment en Petits Planteurs et se rendent sur leur potager dans le parc des Coteaux d'Avron.

*Les Petits Planteurs de l'école Paul Doumer.*

Le « cultiver ensemble », les Petits Planteurs connaissent bien. Au sein du parc des Coteaux d'Avron, une parcelle est dédiée à un potager partagé.

Tous les mercredis, une dizaine d'enfants des 6 accueils de loisirs de la Ville se rend sur place pour cultiver la terre. Dans un cadre convivial, les jardiniers en herbe apprennent à semer, planter, arroser et désherber.

Avec pédagogie, les animateurs sensibilisent les jeunes nocéens à l'agriculture et au jardinage. À quoi sert le labour ? Comment semer ? Quand récolter ? Pourquoi enlever les mauvaises herbes ? Les enfants retrouvent aussi des informations, astuces et recettes dans le journal des Petits Planteurs mis à leur disposition.

Lancé en 2015 par Christian DEMUYNCK, le Club des Petits Planteurs offre aux enfants nocéens la possibilité de participer gratuitement à des animations pédagogiques sur la « Prairie des Petits Planteurs », un grand terrain de 5 000 m<sup>2</sup> ouvert au public situé dans le Parc des coteaux d'Avron.

Cette année encore, les petits Nocéens ont pu découvrir comment poussent légumes, fruits, plantes et aromates. Ces visites au potager ont été riches en découvertes et moments de partage.



*La culture agricole à Neuilly Plaisance, c'est toute l'année.*

Pour rappel, en faisant partie du Club des Petits Planteurs, les jeunes nocéens âgés de 1 à 11 ans peuvent accéder en avant-première à toutes les animations agricoles et potagères et de nombreuses surprises leur sont réservées. Inscription possible sur le site de la Ville ou par téléphone au 01 43 00 96 16.

Enfin, d'autres projets et événements autour de l'agriculture sont menés par la Ville depuis plusieurs années, comme par exemple la visite au Salon de l'Agriculture ou les cultures annuelles sur la parcelle de la prairie du parc. A ce titre, ne manquez pas la dégustation du pain nocéen réalisé avec la farine issue de la culture de blé de l'année, le 3 septembre lors de la Fête de la Rentrée.



*Les jeunes nocéens cultivent la terre.*

# VOUS AVEZ ÉTÉ PLUS DE 4 000 PERSONNES À VENIR VOUS DIVERTIR LORS DE LA FÊTE DU PARC DU SAMEDI 2 JUILLET.

Un soleil radieux a brillé sur la prairie toute la journée, la joie des enfants et la bonne humeur étaient de la partie.

Structures pour tous les âges, ateliers, concerts et DJ live ont rythmé la journée, débutée par un apéro du Maire, où C. Demuynck a reçu près de 70 Nocéens.

Voici un retour en images de cette très belle édition 2022 !



Les Nocéens étaient au rendez-vous de l'Apéro du Maire



L'incontournable pêche aux canards au profit du Téléthon



Le château du dragon rouge a comblé les enfants âgés de 6 ans et plus



Comme à chaque édition, la balade à poney a eu un franc succès



Les adolescents qui avaient soif de sensations étaient servis avec la structure Free fall extreme



Défis sportifs au programme



Du Karting à pédales



La chorale des petits Nocéens des accueils de loisirs des écoles élémentaires de la Ville a ravi les parents



La Fête du parc s'est clôturée par un set DJ live



Le parcours Pokémon du Village Enfance-Jeunesse a été très fréquenté



Structures gonflables, pêche aux canards et ateliers dédiés aux tout-petits



L'escalade est une activité indétrônable de la Fête

**Retrouvez toutes les photos de la Fête sur le site de la Ville :**  
[www.mairie-neuillyplaisance.com](http://www.mairie-neuillyplaisance.com)

# LA RENTRÉE SOUS UN AIR DE FÊTE !

Envie de vous divertir, vous (ré)inscrire auprès des associations, découvrir les structures municipales et leurs offres ? Rendez-vous le samedi 3 septembre sur la prairie du parc des Coteaux d'Avron pour participer à la Fête de la Rentrée.

**A** vos agendas ! Le 3 septembre prochain, le temps d'une journée, l'occasion est donnée à l'ensemble des Nocéens de trouver une activité culturelle, sportive ou solidaire de leur choix. La Fête de la Rentrée, c'est le rendez-vous annuel où se retrouvent les familles et où il est possible de rencontrer le tissu associatif nocéen. Les associations culturelles, sportives et solidaires vous y attendent. De 11h30 à 21h, un florilège d'animations, de démonstrations et de découvertes seront au programme pour préparer au mieux et en fête la Rentrée. Lors de cet événement, vous pourrez également prendre connaissance des divers événements de la Ville et venir à la rencontre des acteurs des structures municipales et de leurs actions. Les services Enfance-

Jeunesse, Petite Enfance, Sports, Éducation, Affaires et Restauration scolaires, les équipes du Cinéma La Fauvette, de la bibliothèque Guy de Maupassant et de la Micro-Folie, de l'école de musique, du CMASC seront présents et se feront un plaisir de vous présenter leurs activités et de répondre à vos questions. Grand Paris - Grand Est sera de la partie autour des thématiques : le tri et le bien-manger. Après avoir arpenté les différents stands, la Ville vous propose de poursuivre votre soirée autour de la traditionnelle dégustation du bœuf à la broche et de son délicieux aligot.

**Entrée gratuite // Infos pratiques : réservez votre part de bœuf et son aligot + un dessert à 8 euros, à l'accueil de la Mairie, en chèque ou espèces. Du pain nocéen sera aussi proposé à la vente ou à réaliser en portion individuelle soit même !**



Edition 2021 de la Fête de la Rentrée. L'occasion de trouver une activité pour chaque membre de la famille

Démonstrations sportives sur la scène - Fête de la Rentrée - édition 2021



Le fameux bœuf à la broche, signature de la Fête de la Rentrée

# BLÉ NOCÉEN : ÉTAPE RÉCOLTE RÉUSSIE !

Le 27 juillet dernier, plus d'une centaine de petits et grands Nocéens ont assisté à la moisson qui permettra de transformer le blé en farine. Initialement prévue le 20 août, la récolte s'est déroulée plus tôt que prévue, en raison des fortes chaleurs de cet été. C'est l'avant dernière étape avant la dégustation prévue lors de la Fête de la Rentrée.

Unique en Seine-Saint-Denis et depuis 2013, Neuilly-Plaisance poursuit son engagement dans sa politique d'agriculture urbaine. Le blé est à l'honneur pour cette édition 2022. Céréale incontournable, elle a réuni de nombreuses familles, qui depuis le début de l'année ont participé au labour en février, puis au semis en mars. Au mois de juillet, c'était au tour de la récolte, sous l'œil des caméras de BFMTV venues assister à l'évènement.

Les enfants des accueils de loisirs se sont rendus sur la parcelle de la prairie du parc des Coteaux d'Avron un peu plus tôt que prévu pour procéder à la récolte du blé. Il s'agit de la dernière phase du travail des petits agriculteurs. La canicule est venue bousculer l'agenda de l'opération « du blé au pain » mais cela n'a pas empêché les Nocéens de répondre présents. Une exposition pédagogique et une édition du journal des petits planteurs ont permis à tous d'en savoir plus sur la céréale, tout en s'amusant. Un agriculteur a procédé à la récolte à l'aide d'une moissonneuse-batteuse de 1955 et a proposé une démonstration de battage du blé à l'ancienne, qui a ravi l'ensemble des participants.



Prochain rendez-vous le samedi 3 septembre pour la dégustation du pain nocéen lors de la Fête de la Rentrée. Vous aurez le choix : soit acheter un pain de 400 g à 3 euros, soit participer à un atelier de préparation et repartir avec votre portion individuelle.



# BOUCHONS D'AMOUR, UNE BONNE RÉCOLTE

Cette année s'est tenue la 8<sup>e</sup> édition du concours des Bouchons d'Amour des écoles de Neuilly-Plaisance.

**P**articulièrement attaché à la sensibilisation des écoliers nocéens aux causes solidaires et environnementales, ce concours permet chaque année de mobiliser les enfants scolarisés sur Neuilly-Plaisance à la collecte de bouchons en plastique.

Cette opération menée en partenariat avec l'association des Bouchons d'Amour a permis cette année de collecter à Neuilly-Plaisance 2481 kg de bouchons. Pour rappel, une fois le plastique recyclé, l'association des Bouchons d'Amour obtient des financements pour l'achat de matériel à destination de personnes en situation de handicap.

La Municipalité est fière de la récolte réalisée par les enfants tout au long de l'année scolaire 2021-2022. Cette année, c'est l'école E. Herriot qui remporte la 1<sup>ère</sup> place du classement, puis vient l'école maternelle du Bel Air et enfin l'école maternelle Foch.

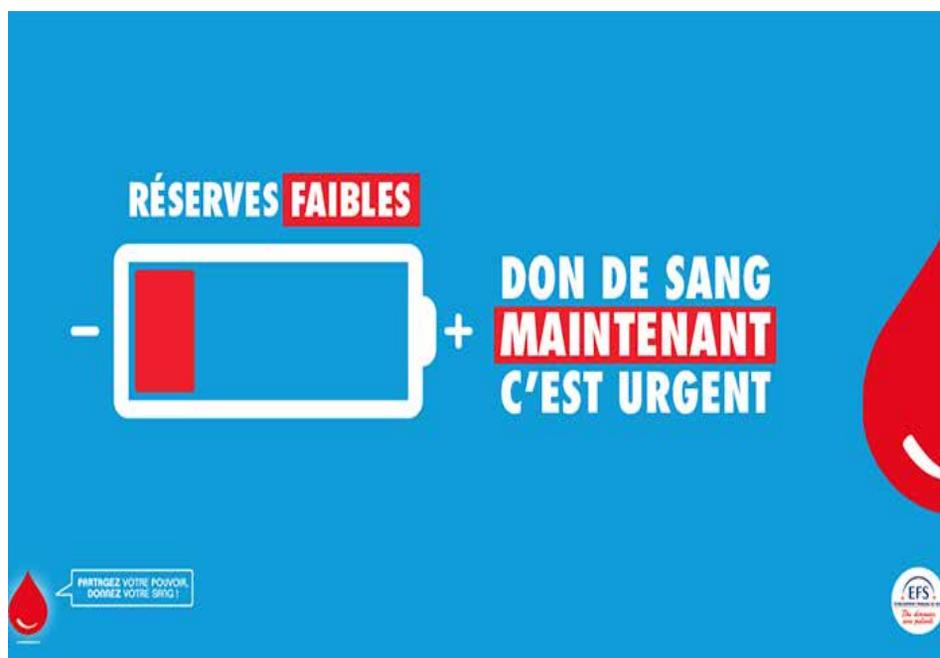
**Pour les récompenser, les enfants fréquentant les 3 écoles arrivées en tête du classement se sont vu remettre 2 entrées pour le cinéma la Fauvette. Bravo à tous de votre investissement pour cette belle cause, la Ville de Neuilly-Plaisance et l'association des Bouchons d'Amour comptent sur votre mobilisation dès la rentrée prochaine !**

- École élémentaire E. Herriot  
1,79 kg / enfant
- École maternelle Bel Air  
1,72 kg / enfant
- École maternelle Foch  
1,44 kg / enfant
- École maternelle P. Letombe  
1,32 kg / enfant
- École maternelle V. Hugo  
0,98 kg / enfant
- École élémentaire des Cahouettes  
0,96 kg / enfant
- École maternelle P. Doumer  
0,92 kg / enfant
- École élémentaire Joffre  
0,79 kg / enfant
- École élémentaire V. Hugo  
0,51 kg / enfant
- École élémentaire Bel Air  
0,33 kg / enfant
- École élémentaire du Centre  
0,27 kg / enfant
- École maternelle L. Frapié  
0,19 kg / enfant

## DON DU SANG

Labellisée Ville donneur pour sa mobilisation en 2021, Neuilly-Plaisance était une nouvelle fois au rendez-vous lors de la collecte du 9 août dernier.

Le don de sang change la vie d'un million de malades chaque année en France et les réserves s'épuisent particulièrement l'été. Les Nocéens ont répondu présents le 9 août dernier après-midi à la salle des Fêtes. Merci à eux.



# PORTRAIT : MARTINE LAMAURT, 1<sup>ère</sup> ADJOINTE AU MAIRE

Présente aux côtés de Christian DEMUYNCK depuis 2014, Martine LAMAURT est la première de ses adjoints depuis les élections de 2020. Elle est en charge des Associations, Affaires générales, Logement, CMASC et des Seniors.

**R**osnéenne de naissance, Martine LAMAURT est Nocéenne depuis 1985. Appréciant la taille de la ville de Neuilly-Plaisance, elle choisit de s'y établir et de faire construire son pavillon non loin du collège Jean Moulin. Les Nocéens de longue date connaissent bien son mari, Bruno, qui pendant 14 ans était pharmacien du chemin de Meaux.

Si Martine Lamaurt a toujours aimé participer aux événements organisés par la Ville, son métier de professeure des écoles ne lui permettait pas de s'impliquer dans la vie locale : « Mon travail d'enseignante était incompatible avec le rôle d'adjointe au Maire. Je devais m'occuper de mes classes et ce sont deux fonctions différentes et toutes les deux très prenantes. »

Retraitée depuis 2011, elle entre au Conseil municipal en 2014 en tant que conseillère municipale déléguée aux Associations. En 2020, Christian DEMUYNCK lui propose de devenir non seulement adjointe mais surtout d'être la première adjointe ! « C'était beaucoup de responsabilités et je me suis demandée « pourquoi moi et pas un autre ? ». Mais j'ai accepté parce que c'était un très grand honneur d'avoir la confiance de Monsieur le Maire ».

De l'état-civil aux seniors, du CMASC aux élections, ses fonctions d'élue sont très diverses : « J'ai découvert toute la vie de la commune et je n'imaginais pas tous les domaines d'intervention. Maire-adjointe aux affaires générales, j'ai appris les bases de la législation sur l'état-civil et les élections, deux matières complexes mais passionnantes. J'ai d'ailleurs un plaisir tout particulier à célébrer des mariages », confie-t-elle. Très investie dans son rôle de première adjointe,



Martine LAMAURT

Mme LAMAURT est également en charge des conciliations pour les conflits de voisinage. « Certains dossiers sont insolites tels que celui sur les nuisances causées par des caquètements de poules ! » poursuit-elle. Enfin ajoutons, entre autres qualités, qu'elle n'a pas son pareil pour repérer les coquilles et fautes d'orthographe.

Pour Martine LAMAURT, être élue consiste à suivre l'activité des services qui composent sa délégation mais aussi représenter le Maire, et le remplacer en cas d'absence. Elle se veut être un « relais » qui « fait la liaison avec les Nocéens » et estime qu'être adjointe au Maire, c'est l'aider à améliorer le quotidien de chacun et rendre concret l'art de vivre nocéen.

Parmi tous les projets qu'elle a menés à bien, celui dont elle se sent la plus fière est la redynamisation du conseil des Aînés. Elle a su insuffler une nouvelle dynamique à ce conseil, géré par et pour les seniors, qui s'occupe d'organiser divers événements comme le concours de dictées ou des ateliers de sensibilisation à la prévention routière.

En dehors de ses fonctions officielles, Martine LAMAURT est une Nocéenne à 100%. Elle fait toutes ses courses à Neuilly-Plaisance et est une fidèle du cinéma « la Fauvette ». Attachée au tissu associatif, elle est membre du club de randonnée « Mille Pattes » depuis 32 ans, dont son mari est le Président.

Et ce n'est pas tout puisqu'en plus de toutes ses fonctions et activités, Madame LAMAURT s'occupe également de ses 3 petits-enfants !



# NEUILLY-PLAISANCE – MONTGOMERY : 33 ANS DE JUMELAGE

La Place Montgomery, inaugurée en 1989 célèbre le jumelage de notre commune avec la ville de Montgomery aux Etats-Unis. De l'autre côté de l'Atlantique, une place similaire nommée « la plaza Neully-Plaisance » a été créée. Aujourd'hui, les Echos reviennent sur l'amitié qui unit nos deux villes.

**M**ontgomery est une petite ville de l'Ohio peuplée par une douzaine de milliers d'habitants. Elle a été fondée en 1795, au début de la Révolution américaine, lorsque 6 familles se sont installées sur les lieux. Ce hameau, dont la seule spécificité était la présence d'une route, est devenu un point de passage avant de faire partie de la banlieue de Cincinnati. C'est aussi la plus vieille ville du comté d'Hamilton. Son nom vient de Richard Montgomery, général américain ayant combattu les Anglais lors de la guerre d'indépendance des Etats-Unis.

En 1989, après des premiers échanges scolaires, la décision est prise par les maires Christian Demuyck et Gene MacCracken de jumeler les deux villes. C'est le 11 juin de cette même année que la ville américaine devient officiellement notre ville sœur. Une délégation de Montgomery est conviée et une grande célébration est organisée à Neully-Plaisance ; l'année suivante c'est une délégation nocéenne qui se déplace pour les festivités.

Ce jumelage a donné lieu à de nombreuses interactions entre nos deux villes. En 1992, à l'occasion du centenaire de notre commune, le Maire Ivan Silverman a offert la statue d'aigle que vous pouvez

retrouver sur la place Montgomery.

En 1998, à l'occasion de la coupe du monde de football, une correspondance est mise en place pour les jeunes de la section football de Neully-Plaisance Sport.

En 2014, une délégation de Neully-Plaisance se rendait de l'autre côté de l'Atlantique pour travailler autour de 3 axes : les échanges scolaires et universitaires ; l'entreprise, le commerce et l'artisanat, les Seniors et l'intergénérationnel. En 2015, à la venue du Maire Todd Steinbrink, le chemin de Montgomery a été inauguré dans ce parc.

De nombreux échanges ont eu lieu depuis : voyages linguistiques pour certaines classes du collège Jean Moulin et échanges privés à la demande des familles. Ces échanges ont permis de tisser des liens très forts entre nos deux villes.

**Vous êtes intéressé pour correspondre avec un habitant de Montgomery ?  
Faites-le nous savoir à l'adresse suivante :  
[cabinet@mairie-neullyplaisance.com](mailto:cabinet@mairie-neullyplaisance.com)**



La place Montgomery a été inaugurée en 1989 par Christian Demuyck et Gene MacCracken, maire de Montgomery dans l'Ohio



Le 7 juillet 1990 Christian Demuyck inaugure la Plaza de Neully-Plaisance dans la ville de Montgomery



Défilé organisé, le 11 juin 1989, dans le cadre du jumelage

# NEUILLY-PLAISANCE FÊTE SES 130 BOUGIES

Pour fêter ses 130 ans, la Ville participe pour la première fois aux journées européennes du patrimoine les 17 et 18 septembre et vous invite autour d'animations ludiques et pédagogiques.

À l'occasion de cet anniversaire, la Municipalité et particulièrement Martine LAMAURT, première adjointe, a imaginé une programmation riche et diverse autour du patrimoine et de l'histoire de notre Ville.

Les Nocéens pourront découvrir l'exposition réalisée avec l'association Mémoire vivante du Plateau d'Avron constituée de 13 panneaux explicatifs des lieux emblématiques de la Ville, allant du cinéma La Fauvette à l'Hôtel de Ville, sans oublier les Églises, en passant par la gare RER. D'abord exposés lors de la Fête de la Rentrée le 3 septembre prochain dans un format léger, ils seront ensuite fixés de façon pérenne devant chaque site. Et comment allez-vous visiter cette exposition ? Sans effort, par un moyen de locomotion doux et agréable, dont la surprise sera révélée très prochainement ! Et pour les passionnés du patrimoine nocéen, l'exposition continue sur le site Internet de la Ville !

Une autre exposition sur les différents Maires de Neuilly-Plaisance et leurs principales actions vous



sera également présentée.

Pour partager notre histoire avec petits et grands, vous pourrez tester en direct ou à distance vos connaissances patrimoniales via un jeu ludique et interactif le samedi 17 septembre sur les animations 100% plaisir avenue du Maréchal Foch à l'initiative du Conseil des Aînés.

Enfin, il sera question également de fêter cet anniversaire au travers de l'inauguration du nouveau chemin de randonnée, le GR® 15 ainsi que d'une table d'orientation proposant une vue panoramique sur la Vallée de la Marne, située sur les hauteurs du parc des coteaux d'Avron ! A cette occasion,

l'association Mille Pattes proposera une randonnée, sans inscription préalable, avec un départ en matinée.

Vous pourrez retrouver toutes les informations sur le site de la Ville prochainement ([www.mairie-neuillyplaisance.com](http://www.mairie-neuillyplaisance.com))



## LES SÉJOURS D'ÉTÉ DES JEUNES NOCÉENS

Sous l'impulsion de l'adjointe au Maire, Vanessa BOILEAU, et Élise BRECHU, Chargée de la Jeunesse et de l'Action Sociale, le service Enfance-Jeunesse organise des séjours estivaux qui font la joie des jeunes nocéens.

**P**artir en vacances, c'est essentiel. La Municipalité s'engage à proposer aux petits et jeunes nocéens des séjours vacances où les activités et le vivre-ensemble font sens.

Cet été, 4 séjours ont fait le bonheur d'une centaine d'enfants et adolescents encadrés par des animateurs du service Enfance-Jeunesse. Les activités ont été multiples : baignade, surf, escalade, beach-volley agrémentées de moments partagés et gourmands.

- **Séjour au Futuroscope** du 24 au 26 juin pour 25 adolescents en remerciement de leur investissement bénévole à l'organisation et l'animation d'actions portées par la MCJ
- **Séjour à Montalivet** du 7 au 17 juillet pour 40 pré-adolescents et adolescents
- **Séjour à Buthiers** du 8 au 15 juillet pour 15 enfants de CM1 et CM2
- **Séjour à Buthiers** du 15 au 22 juillet pour 20 enfants de CP, CE1 et CE2



# LE FOOTBALL À NEUILLY-PLAISANCE : DEUX CLUBS POUR DEUX FOIS PLUS DE BONHEUR



Neuilly-Plaisance  
Football Club  
(NPFC)



C'est une saison riche en déplacements qu'ont connu les licenciés du NPFC. La section U13 (de 12 à 13 ans) s'est rendue à Marseille en septembre 2021, dans le cadre d'un échange avec leur club partenaire « Minots de Marseille », qui les a invités au stade Vélodrome pour assister au match de Ligue 1 Marseille-Lens. A l'issue du match, les jeunes nocéens ont reçu la visite à leur hôtel du joueur de l'Olympique de Marseille et international sénégalais Pape GUEYE, qui a pris de son temps pour partager son expérience. En juin 2022, la section U11 (de 10 à 11 ans) s'est rendue à Marbella en Espagne pour disputer un tournoi et visiter la ville. Et la saison s'est conclue par le tournoi NPFC Cup organisé par le club au stade municipal pour la catégorie U14 (de 13 à 14 ans) avec une vingtaine d'équipes venues de toute la France, les 11 et 12 juin dernier. Parmi les nouveautés de la saison 2022-2023, le lancement d'une section féminine en catégorie senior au niveau district. Une grande première et une fierté pour Mehdi ALIANE, le Président et Yefet BOIME, Vice-Président.

Si le football est le sport le plus populaire du monde, ce n'est pas pour rien. Comme le disait le légendaire entraîneur écossais Bill SHANKLY : « le football n'est pas une question de vie ou de mort, c'est quelque chose de bien plus important que cela. » Avant la reprise, nous vous présentons l'actualité des deux clubs de Neuilly-Plaisance.

## NPS Football

En clôture de la saison 2021-2022, le club organisait la NPS Cup, réunissant 16 équipes de catégorie U12 (de 11 à 12 ans) le 18 juin dernier au stade municipal. Le tout, sous le parrainage de William SALIBA, footballeur professionnel, international français évoluant dans le prestigieux club d'Arsenal en Premier League anglaise.

La prochaine saison s'annonce tout aussi animée avec la mise à l'honneur du football féminin. Sous l'impulsion de sa Présidente, Céline Durand, une équipe féminine U12 est déjà prête pour la compétition et une section senior est en cours de création. NPS Football ne manque pas d'objectifs pour la saison 2022-2023, avec la labellisation de son école de football au niveau district par la Fédération Française de Football. Pour Thierry COLETTA, Responsable technique de l'école de foot, ce n'est plus qu'une question de temps.



Autre projet : la mise en place d'un partenariat avec l'association « Ensemble pour l'Espoir et le Développement (L'EED) » qui s'investit en France et en Mauritanie en faveur des populations défavorisées et des publics fragiles. Ce partenariat aurait pour finalité la venue à Neuilly-Plaisance d'une équipe mauritanienne. Dernier objectif, et pas des moindres : trouver un partenariat avec un club professionnel pour faciliter l'intégration de jeunes nocéens au sein d'un centre de formation.

# DES PLATS TRAITEURS À EMPORTER 24H/24 ET 7J/7

Une nouvelle offre de restauration s'est installée sur la place du marché (place de la République). Authentic Traiteur propose des entrées, plats et desserts frais, accessibles via un module de casiers réfrigérés et disponibles à toute heure de la journée.

**A** l'initiative de David MONARQUE, traiteur de Nogent-sur-Marne, un kiosque d'Authentic Traiteur a été installé au centre-ville, accompagné par Rahima MAZDOUR, Maire adjointe déléguée au Commerce, et Séverine NEHAR, Ambassadrice du Commerce.

C'est côté avenue G. Clemenceau, sur la place de la République, que notre équipe s'est rendue au kiosque d'AUTHENTIC pour tester ce concept innovant.

À l'intérieur un large choix de paniers traiteurs est mis à disposition via une centaine de casiers réfrigérés connectés. Notre équipe s'est laissée tenter... Au menu : une formule « pâtes aux légumes » en entrée et « assiette de rosbief avec des pommes de terre » en plat, pour un total de 10,70 euros.

L'écran tactile au centre du kiosque permet de faire sa sélection. Le parcours est intuitif et

guide dans le choix des formules, formules fraîcheur ou simples plats. Les clients payent par carte bancaire ou par carte tickets restaurant. Pour récupérer son panier : le casier s'ouvre automatiquement laissant à disposition du client le(s) plat(s), des couverts ainsi qu'un sac pour emporter son repas.

**C'est bon, c'est frais, et c'est facile!**

## POUR TOUS LES GOURMANDS :

**plat du jour**  
à partir de 9,10 euros

## FORMULE

**entrée - plat**  
ou **plat - dessert**  
à partir de 10,70 euros



Le kiosque d'AUTHENTIC sur la place du marché.

Les casiers réfrigérés contenant entrées, plats et desserts frais.



La borne avec écran tactile pour sélectionner son plat ou sa formule et payer.



## LE MARCHÉ DU PLATEAU

Ce marché couvert dont la structure a été réhabilitée en 2013 a ouvert pour la première fois ses portes en 1903. Aujourd'hui, ce marché de quartier à l'ambiance conviviale et familiale, permet aux Nocéens d'y trouver tous les vendredis matin, des produits de qualité.

Le plaisir de s'approvisionner en produits frais, à proximité de chez soi, c'est ce qu'offre le marché du plateau. Une dizaine de commerçants s'attache à répondre aux attentes des Nocéens, les vendredis matin tout au long de l'année. On peut parcourir les étals de fruits et légumes, d'olives, de fruits secs et de produits italiens. Le marché du plateau, c'est également un boucher, un charcutier, un volailler et un poissonnier, heureux d'échanger une fois par semaine avec leur clientèle, constituée en grande partie de fidèles, habitués de longue date. L'offre du

marché permet de composer tout un repas (y compris le petit-déjeuner) puisqu'il comprend également un étal de fromagerie-crèmerie très apprécié des Avronnais ainsi qu'un marchand de délicieux miels. Et pour les plus pressés, un camion pizza vient compléter l'offre. Enfin, pour faire perdurer l'esprit village cher aux habitants du plateau, il est possible après ses achats au marché de se rafraîchir sur la terrasse aménagée place Stalingrad, par le restaurant le Terminus.

*Du miel et autres produits gourmands*



*La qualité des fruits et légumes du marché est reconnue des habitants du quartier*



### INFOS PRATIQUES :

- **Marché du plateau** : place Stalingrad les vendredis de 8h à 13h
- **Marché du centre** : place de la République : mardi, jeudi, dimanche de 8h à 13h

# COMMERCES DE PROXIMITÉ : ENSEMBLE, CONTINUONS DE LES FAIRE VIVRE !

Consommer, en toute facilité, chez vos commerces de proximité, c'est cela l'art de vivre nocéen. Pour promouvoir le développement de l'activité commerciale, artisanale et industrielle, la Ville n'a pas attendu la crise de la Covid 19.

Parce qu'un Art de vivre, ça s'entretient et se construit ensemble, la Municipalité tient à poursuivre le développement de l'économie locale.

Qui dit commerce de proximité dit convivialité et Neuilly-Plaisance a mis en œuvre le « terrain » nécessaire pour que les Nocéens puissent en profiter en toute tranquillité.

Tout d'horizon des services mis à disposition par la Ville pour que vous puissiez venir sereinement faire vos achats auprès de vos commerçants !

**Des commerçants reconnaissants et toujours disponibles**

Vos commerces se sont adaptés lors de la crise de la Covid 19 et ils sont encore là pour vous, aujourd'hui.

Ils s'investissent au quotidien pour vous proposer des produits de qualité à des prix accessibles.

Au contact des artisans et producteurs des marchés, mais également des boulangeries, boucheries, ou épicerie, chaque Nocéen peut continuer de les soutenir et poursuivre son engagement en faveur des commerces locaux.



Le marché du Centre



La laiterie Gilbert, avenue du Maréchal Foch



Les pâtisseries de la maison Noël



Le rayon hygiène et beauté du magasin Vrac'ment Votre

**Centre-ville piéton avec les week-ends 100% plaisir**

Tous les week-ends, les Nocéens peuvent profiter au mieux de leurs commerces et de leur centre-ville grâce aux services du 100% Plaisir. A cette occasion, l'avenue du Maréchal Foch est piétonnisée, et des animations sont proposées.



Animations au cœur du centre-ville piéton

A chaque week-end son thème ! Cette année encore, plusieurs thèmes ont réuni petits et grands, comme par exemple le « 100% droits des Femmes », le « 100% sportif », ou encore le « 100% plage ».



**Retour des 100% Plaisir samedi 27 août, avec un week-end dédié à la Rentrée.**



### **Un stationnement pour faciliter vos achats en ville**

La commune de Neuilly-Plaisance bénéficie d'un stationnement entièrement gratuit sur la Ville avec plusieurs parkings mis à disposition.

Dans le centre-ville, des zones bleues sont présentes et autorisent le stationnement pendant 1h30 avec apposition d'un disque au risque d'être verbalisé.

De nombreux «arrêts minute» sont disposés à des endroits stratégiques pour faciliter le stationnement des Nocéens désireux de faire quelques courses rapides.

Malgré le contexte budgétaire difficile, la commune a maintenu la gratuité du stationnement dans toute la ville.

### **Un service voiturier gratuit le week-end**

Tous les samedis de 9h à 18h et dimanches de 9h à 13h devant votre Mairie, gardez gratuitement votre voiture dans le parking et récupérez-la à l'issue de vos achats ! Des agents vous accueillent et vous indiquent où garer votre véhicule en toute sécurité. Un moment unique pour profiter des commerces du centre-ville.

Votre service d'exception a fermé durant l'été mais reprendra le samedi 27 août, avec le week-end 100% Plaisir spécial Rentrée.



LIVRE  
DU MOIS

Titre : *DANSE NOIRE*  
Auteur : Nancy HUSTON  
Editions : Acte Sud

Ce roman est follement original dans sa forme. Paul imagine des scènes de cinéma et raconte l'histoire de Milo en décrivant la scène qu'il imagine, avec les interrogations que cela lui évoque quant à la mise en scène. Parfois, il parle d'une scène tout en disant qu'il faudra la couper, il pense aussi au budget du film donc imagine comment faire des économies. Autre originalité et non des moindres, Nancy Huston joue avec les langues. Ce roman est écrit en français avec de nombreux dialogues en anglais (toujours traduits en bas des pages) et quelques autres plus rares en québécois. Il y a de belles phrases sur l'enfance difficile de Milo et des moments émouvants concernant les rebellions qui menèrent à la partition de l'Irlande, notamment quand elle mentionne ces enfants irlandais envoyés de force en Angleterre pour qu'ils deviennent de bons protestants, des moments plus étonnants où l'on apprend que les Irlandais n'étaient pas une nation de pêcheurs et qu'au moment de la famine de 1847, ils n'ont pas pensé à manger du poisson. On sourit de cette famille qui décide de faire de ses filles des francophones catholiques et de ses garçons des anglophones laïcs... *Un roman à la fois touchant et original.*

Ciné   
RelaxCINÉ-MA DIFFÉRENCE  
DEVIENT CINÉ RELAX

Rejoignez l'équipe de bénévoles des séances Ciné-ma différence, qui deviennent les séances Ciné Relax dès septembre.

Ce dispositif propose un accueil qui rend des séances de cinéma tout public accessibles à des personnes en situation de handicap (autisme, polyhandicap...). Les séances ont lieu un samedi après-midi par mois, hors vacances scolaires (soit 8 séances annuelles environ), au cinéma La Fauvette.

Le concept repose sur une information de l'ensemble du public et sur un accueil bienveillant et détendu par des bénévoles attentifs tout au long de la séance.

Si vous avez envie de vous investir, inscrivez-vous dès maintenant en appelant le 01 43 00 30 30, ou par mail à [contact@mairie-neuillyplaisance.com](mailto:contact@mairie-neuillyplaisance.com).

## CONCOURS DE NOUVELLES

10<sup>e</sup> édition du concours de nouvelles, 2 thématiques proposées : donnez libre cours à votre imagination.

Deux thématiques de nouvelles qui devraient assurément inspirer petits et grands

« Voyage voyage : racontez-nous votre destination secrète » pour le public adulte et « Vous avez une baguette magique : à vous de jouer ! » pour les enfants et adolescents. Deux catégories, deux sujets, une infinité de nouvelles !

POUR PARTICIPER,  
RIEN DE PLUS SIMPLE.

Vous devez nous faire parvenir votre fiction en 4 pages dactylographiées au format A4 recto sous Word, le 1<sup>er</sup> octobre 2022 au plus tard.

- par mail à l'adresse suivante : [concoursdenouvelles@mairie-neuillyplaisance.com](mailto:concoursdenouvelles@mairie-neuillyplaisance.com)
- par clé USB à déposer à la Bibliothèque municipale (11 rue du Général de Gaulle)
- en téléchargeant directement votre texte via le formulaire sur le site de la Ville



# SEMAINE BLEUE, PREMIÈRE !

Sur proposition du conseil des Aînés et sous l'impulsion de Mme LAMAURT, première adjointe, la Municipalité lance sa première édition de la Semaine bleue nocéenne, qui se déroule du 3 au 8 octobre prochain. Elle vise à valoriser la place des Seniors dans la vie sociale.

**A**u programme, des animations souvent gratuites, riches et variées !

**Lundi 3 octobre** : animation gratuite permettant de sécuriser ses déplacements en voiture, par l'association Wimoov

- 2 sessions à 9h30 et 11h à l'Escapade-Espace Amitié (nouvelle appellation du Foyer)
- 15 personnes par session



Inscription à venir sur le site de la Ville, ou à l'Escapade-Espace Amitié, au 12 rue du Général de Gaulle, 93360 Neuilly-Plaisance. 01 43 00 67 28.



**Mardi 4 octobre** : visite gratuite de la Micro-Folie. Réservation bientôt disponible sur le site Internet de la Ville ou à l'Escapade-Espace Amitié.



**Mercredi 5 octobre** : thé dansant en après-midi à la Salle des Fêtes au tarif de 12 euros par personne.

**Jedi 6 octobre** : randonnée-balade gratuite et organisée par l'association Mille pattes

Sur inscription, bientôt sur le site de la Ville ou à l'Escapade-Espace Amitié.

*Mille-pattes*  
Randonneurs de Neuilly-Plaisance



## CONCERT DE CHANTS CORSES

Venez profiter de la beauté des chants corses à l'Eglise Saint-Henri le dimanche 18 septembre à 16h pour un concert exceptionnel ! Billetterie sur place, rue Faidherbe. Réservation bientôt possible à l'accueil de la Mairie.



**Vendredi 7 octobre** : balade en voitures anciennes et projection d'un film surprise au cinéma la Fauvette en partenariat avec l'association de collectionneurs de voitures anciennes, «Vincennes en Anciennes».

- Départ devant la Mairie à 13h30, sur inscription
- Arrivée terrain de sport Perdrigé puis séance de cinéma à un tarif privilégié

**Samedi 8 octobre** : restitution des productions de l'atelier d'écriture à la Bibliothèque municipale Guy de Maupassant

# L'ESPACE KENNEDY FAIT PEAU NEUVE

Ce vaste espace vert a bénéficié en juin de travaux importants. « Ces travaux d'un montant de plus de 100 000€, ont été financés intégralement par le budget municipal, signe d'un engagement fort de la Ville pour les habitants des Renouillères mais plus largement pour les Nocéens » comme l'indique Abdessamad BOURZIK, conseiller municipal chargé de la vie des quartiers.

Plutôt que de choisir unilatéralement les jeux à planter et les aménagements à créer, la Ville a concerté les habitants des Renouillères dont M. DIAO s'est fait le porte-parole » poursuit M.BOURZIK.

**Rencontre avec Ibrahim DIAO, figure du quartier des Renouillères.**

**Quel a été votre rôle dans ce projet ?**

Mon rôle est celui de moteur, je suis en quelque sorte le lien de tout un quartier désireux d'avoir un lieu de référence où se retrouver.

**En quoi consiste la rénovation de l'espace Kennedy ?**

Il consiste en l'installation de 2 nouveaux jeux pour les enfants, le Dino et l'Arbre adaptés aux enfants de 3 à 12 ans ; la réfection des sols ; la pose de sols souples sous les jeux à ressort ; la création d'une fontaine à eau en



M. Abdessamad BOURZIK, conseiller municipal chargé de la vie des quartiers et M. Ibrahim DIAO + l'Arbre et le Dino, nouvelles structures pour les enfants.

fonte et la rénovation des bancs et tables de pique-nique.

Avec ces nouveaux aménagements, la convivialité du lieu s'en trouve encore renforcée. L'objectif était de permettre des plus petits jusqu'aux adultes de venir s'y divertir tout en pratiquant des activités physiques et ludiques. Je crois que du Buglo Dino au street work out, chacun y trouve son compte.

**Comment s'est fait le choix de ces équipements ? Avec qui ?**

Nous avons travaillé en concertation avec les services municipaux pour choisir les équipements les plus adaptés. Travaillant au contact des jeunes et des familles, je connais bien les besoins de chaque tranche d'âge.

## LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ

Durant l'été, la Ville a bénéficié de nombreux travaux, tant de voirie que dans les écoles.

En matière de voirie, les travaux portaient sur l'assainissement et étaient organisés par le département de Seine-Saint-Denis et le territoire « Grand Paris Grand Est ». Bien qu'ils ne soient pas partie prenante à ceux-ci, les services municipaux se sont assurés de leur bon déroulé. Ainsi des points quotidiens ont été faits par les services techniques avec les entreprises pour garantir la bonne avancée des chantiers, la tenue des délais, le respect des engagements des entreprises vis-à-vis des riverains. La Ville a

également informé via la rédaction de courriers et le relais quotidien de l'avancée des travaux sur le site Internet de la Ville. Grâce au suivi mis en place, ils pourront être terminés dans les délais, fin août. Pour rappel, ces travaux avaient lieu avenue du maréchal Foch, rue Pasteur, avenue Aristide Briand, avenue de Rosny et rue Edgar Quinet.

Pour ce qui est des écoles, les plus importants travaux portaient sur les écoles suivantes : Cahouettes (rénovation énergétique pour 1,2

million d'euros), Centre (changement des fenêtres sur la rue du M. Leclerc pour un montant de 101 901 euros), Paul Letombe (toiture pour un montant de 124 490 euros), Bel Air (rénovation thermique pour un montant de 266 791 euros), Joffre (mise en conformité des réseaux d'assainissement et rénovation d'un bloc sanitaire pour un montant de 227 711 euros). Nous reviendrons plus longuement sur ceux-ci dans le prochain bulletin municipal.

**Je dois faire un voyage durant l'hiver et pour cela je dois renouveler mon passeport. Quand dois-je m'y prendre ?**

*N'attendez pas ! En effet, comme vous l'avez peut-être entendu dans les médias, la reprise des voyages permise par la fin des restrictions sanitaires a provoqué une hausse très importante des demandes de renouvellement des documents d'identité. Face à cela, les services de l'Etat sont actuellement débordés.*

*Pour sa part, la Ville a élargi au maximum ses créneaux de rendez-vous (des créneaux ont même été ouverts les dimanches d'élection). Ceux-ci peuvent être réservés depuis le site internet de la Ville. Le retrait des pièces s'opère sans rendez-vous.*

*Le rôle du service des Affaires générales en mairie est d'enregistrer les demandes et de remettre ensuite les documents d'identité. L'instruction et la confection des pièces d'identité sont du ressort des **services de l'Etat et du Centre d'expertise et de ressources titres (CERT) de Melun** qui gère dans l'ordre chronologique, les demandes émanant des départements de Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne.*

*Sachez qu'actuellement, les délais d'instruction de l'État sont de 8 à 10 semaines.*

**Utilisatrice du vélo, je voudrais savoir quand des pistes cyclables seront aménagées à Neuilly-Plaisance.**

*Si la Ville ne possède pas de pistes cyclables (**hormis sur les bords de Marne et au parc des Coteaux d'Avron**), c'est en raison d'une impossibilité matérielle. En effet, l'étroitesse des rues héritée de l'urbanisation de la commune au siècle dernier ne le permet pas.*

*Il faut savoir qu'une piste cyclable répond à des normes bien précises. Une piste à sens unique doit obligatoirement avoir une largeur minimale de 2 mètres (les textes recommandent même 2,5 mètres) et une piste à double sens doit, elle, avoir une largeur minimale d'au moins 3 mètres (3,5 mètres recommandés). En outre, la piste cyclable doit être isolée des voies réservées aux voitures par un séparateur non franchissable.*

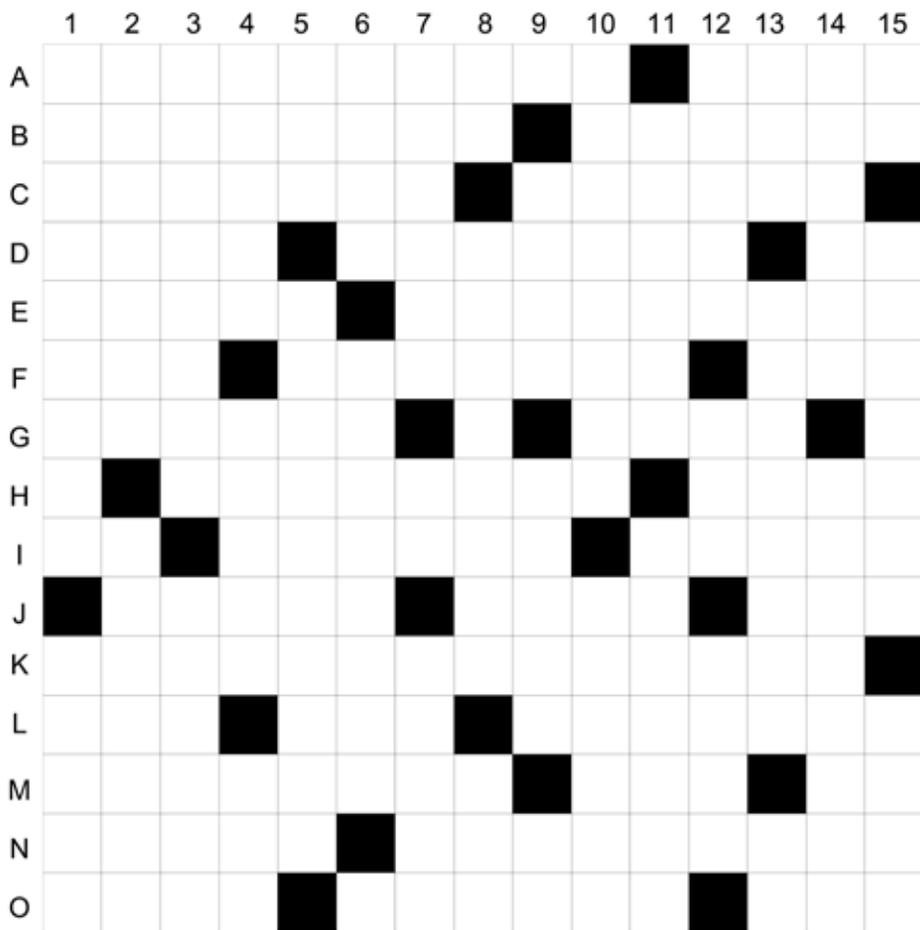
*Réaliser des pistes cyclables dans les rues supposerait donc de supprimer le stationnement sur un côté de la chaussée, voire les deux, ce qui n'est pas envisageable.*

*Cependant, soucieuse de la sécurité des cyclistes et des piétons, la Municipalité a prévu de passer l'intégralité des rues de la ville à 30 km/h. Seul le boulevard Gallieni (N34) déroge à cette règle.*

*Par ailleurs, la Ville a travaillé de concert avec le cabinet d'audit spécialisé Inddigo, qui a formellement déconseillé de construire des pistes cyclables sur les voies Lamarque, afin de préserver les massifs de fleurs, les espaces verts et n'abattre aucun arbre. Le cheminement existant étant trop étroit, il ne permettrait pas de faire coexister piétons et vélos.*

*Enfin, même si la crise de la Covid 19 a freiné la Municipalité dans son élan, les Nocéens avaient été associés à cette démarche dans le cadre du dispositif #Jedecidepournaville. Des échanges ont également eu lieu avec le département de la Seine-Saint-Denis.*

MOTS CROISÉS :



Horizontalement

- A Ait l'effet d'une douche froide - Assortiments de perles
- B Sont utiles pour avoir de beaux-yeux - Famille de crustacés
- C Procédons à une substitution dans une molécule - Célébrités de Vérone
- D Ensemble de soldats - Articles de prêches - Fin de l'hiver
- E Alternatives au pétrole - Réduite à rien
- F Véhicule des arabes - Priver de parties importantes - Ville sur la baie d'Ise
- G Galeries de fauves - Affluent de l'Oubangui
- H Grosse tête dans 'Amicalement vôtre' - Grosses têtes dans l'assiette
- I 'Au même endroit', en bref - Adeptes d'une communauté créée en Iran - Pris son repas
- J La 'Diva aux pieds nus' - Ses blagues font un tabac - A démarré en côte
- K Devenir célèbre (4 mots)
- L Successeur d'Alitalia - Nom de l'observatoire solaire de la NASA - Désagréea
- M Massage à la japonaise - Catégorie AM du permis de conduire - On s'y presse, en général
- N On le connaît mieux comme daim - Un qui ne manque pas de pot
- O Artiste textile suédoise - Le mannequin appelle ça un shooting - Reine du Maghreb.

Verticalement

- 1 Il produit beaucoup de foin - A fait le succès de Schneider
- 2 Diète éthique - Premier habitant de l'île de Terre-Neuve
- 3 Qui entrent dans la composition du gratin - Comprises dans l'effectif
- 4 Obtient réparation (se) - Lait de baratte - Suffixe utilisé pour former des noms de recettes
- 5 Érudit italien mort en 2016 - Conducteur de trames
- 6 Invités d'un savoureux dîner - Condiments de légumes macérés dans du vinaigre
- 7 Source de plaisir au Japon - Pas tout à fait ici - Comme la France du grand Charles
- 8 Option du bac - Front fuyant - Mer d'Irlande
- 9 Fait tourner son cirque depuis longtemps - Met en quarantaine - Productrice de bouchons.
- 10 Travailleur au noir - Alliage de cuivre et de zinc
- 11 Pigeon en voie de disparition - Science de l'aménagement de l'habitation
- 12 Par conséquent - Poème lyrique du Moyen Âge - Autre nom du peuple Zaghawa au Tchad
- 13 C'est nickel - Grand collectionneur de pianos - Genre souvent porté à l'écran
- 14 Qu'on peut aisément porter - Un incontournable du salon
- 15 Soldat allemand - Qui a fait carton plein - Mortes pour Gogol en 1842.

SUDOKU :

3		7						1
	8				5	9		
			9					
			5	4				9
	2		1					
		3		2	6			4
	1		6		7			2
	5			1				
		4						7

Solutions du précédent numéro

7	1	9	4	8	2	5	3	6
3	8	6	7	5	9	2	4	1
4	5	2	6	3	1	8	7	9
2	4	5	8	1	7	6	9	3
9	7	3	2	6	5	4	1	8
8	6	1	3	9	4	7	2	5
1	2	8	9	4	6	3	5	7
6	9	7	5	2	3	1	8	4
5	3	4	1	7	8	9	6	2

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15					
A	P	O	R	T	E	P	A	R	A	P	L	U	I	E	S				
B	L	A	U	R	I	E	R		N	O	U	N	O	U					
C	A	S	S	I	S	T	A	N	T	E		C		T	R				
D	I		T	E	E		L	E	I		R	I	C	H	E				
E	S	A	I		N	L		R	T	T		N	I	A	S				
F	A		C	E	S	A	R	I	E	N	N	E		N	I				
G	N	I	A	N	T	R	E		T	T		S	P	A	S				
H	T	E	T	U	E	S		S	A					E	S				
I	E	G	E	R	I	E	S		N	S			B	R	I	E			
J		O			E	N	N	E	M	I	E	S			I	E			
K	I	S	I	S					M	A	Q	U	E	T	T	E	S		
L	L	O			I	M	M	A	C	U	L	E	E		S	T			
M	E	M	U	E			A	I	L	E	E	S			A	A			
N	U	E	R			L	U	N	E			S			A	N	A	R	
O	S				E	V	E	R	E	S	T				U	N	A	U	S

NAISSANCES EXTÉRIEURES



- VAQUEZ Elyne • DESPIERRE-CORPORON Jade • KEBBEH Moussa • SINGUERAN Catalina • DIAO Adam • MOHSEN Arvin • DENYS LOPES MOSSO Niyah • URSACHI Kevin • PESCA Giovann • CISSE Hiram •

- CIUTA Nathalie • BOINA Assia • PAVALOIU-BUCUR Melisa • JREEDAH Rose • TRABELSI Amir • BOUAOU Ethan •

MARIAGES



- M. KADDOURI Mohammed et Mme REMMAL Mouna •

- Mme ZOUAYDI Amina et M. DASSONVILLE Matthieu • M. Patrick de ROCHFORT et Mme Geneviève GALLET • M. GRESPINET Guillaume et Mme HERVAT Yaëlle • M. MBAYE Amadou et Mme. STRAZEL Justine • M. Laurent MIDEY et Mme Delphine FAURE • M. OKORO Matrix et Mme MATTHEW Doris •

DÉCÈS

- Mme COST veuve HABIB

- BEKHIT SHENOUDA Thérèse, 90 ans • M. JIMENEZ TEBAR Ramon, 88 ans • M. CAMPOS José, 69 ans • M. HOCHART Jean-Paul, 90 ans • Mme FATTOUM épouse SMECH Dalila, 62 ans • Mme. LE HYR veuve SEIGNEUR Raymonde, 95 ans • M. DICTUS Maurice, 98 ans • Mme DE JESUS épouse FERREIRA

État civil

- Adelaïde, 82 ans • M. GUYART Thierry, 60 ans • Mme MICHINEAU Aline 74 ans • Mme DERRIEN épouse LEYRIS Lucie, 93 ans •



## À QUELLE SAUCE LES COLLECTIVITES SERONT-ELLES MANGÉES ?

En ce début de mandat présidentiel et alors que les nuages s'amoncellent sur le plan économique, c'est l'incertitude qui préside en matière budgétaire pour les collectivités locales. Or comment prévoir si l'Etat, lui-même, ne donne pas de ligne directrice claire ?

Témoins de cette incertitude, les annonces contradictoires du Gouvernement concernant les dotations financières aux collectivités locales. Elles devaient initialement baisser de 10 milliards durant le mandat puis finalement eu égard à l'inflation et à ses conséquences, cela ne sera peut-être heureusement pas le cas.

Il est plus que temps pour le Gouvernement de faire preuve de clarté.

Pour la ville de Neuilly-Plaisance, l'augmentation généralisée des biens, services et des fluides conjuguée à l'augmentation de la rémunération des agents a une réalité tangible : environ 1 000 000 d'euros.

A titre d'exemple, pour l'ensemble des bâtiments communaux, la hausse du cours des fluides énergétiques (eau, gaz, électricité, fioul, carburants) coûtera 400 000€ rien que pour cette année. Il est évident qu'une telle hausse n'est pas sans impact sur les finances communales. Le contexte international a entraîné des hausses bien plus importantes que celles qui avaient été anticipées fin 2021 au moment de l'élaboration du budget.

La revalorisation du point d'indice des agents territoriaux pour compenser les effets de l'inflation, même si elle est pleinement justifiée, se chiffre à 540 000 euros par an. A cela s'ajoute une augmentation importante du coût des marchés publics, notamment de travaux, liée elle aussi au contexte international.

La Ville doit également faire face aux conséquences d'un autre type d'inflation

### UNE « SIMPLE » HISTOIRE DE PARC...

En premier lieu, nous vous souhaitons une bonne rentrée !

Alors que nous rédigeons cette tribune au milieu de l'été, il nous semble important de vous donner des éclairages sur les prises de position que nous prenons en votre nom lors des conseils municipaux. Souvent, en effet, vous nous interrogez sur tel ou tel dossier.

Nous votons parfois en faveur d'une délibération proposée par la majorité actuelle. Ce fut le cas, encore récemment pour certaines créations de postes d'agents municipaux, des projets de partenariats, etc. Nous nous abstenons sur d'autres textes lorsque ces propositions nous paraissent aller dans le bon sens mais que les données techniques fournies ou attendues, faute d'informations suffisantes, nous paraissent floues. Enfin, nous sommes souvent amenés à nous opposer fermement au maire et à la politique générale qu'il conduit. Ce fut par exemple le cas lors de l'affaire des emprunts toxiques (en 2020), de l'insincérité du budget d'investissement (en 2021) ou pour dénoncer la faiblesse des moyens du centre communal d'action sociale (en 2022).

Nous sommes aussi amenés à nous opposer au Maire, et c'est le point sur lequel nous voulons attirer votre attention en cette rentrée, sur des dossiers où nous constatons une certaine impéritie. Vous êtes d'ailleurs souvent surpris à l'évocation de ces affaires.

C'est le cas, par exemple, du square du chemin de Meaux.

Il y a plus d'un an, des riverains nous ont alertés sur l'insécurité qui y régnait : la fermeture de son accès était défectueuse, le square laissé sans surveillance, des groupes y pénétraient en voitures, etc. Cette situation durait depuis plusieurs mois et, malgré les nuisances et l'insécurité, le Maire n'avait rien entrepris de concret pour corriger la situation. En juin 2021, nous l'avions

qui aurait pu, elle, être évitée. En effet, à force de vouloir étendre ses compétences tous azimuts sans cohérence ni logique et donc en recrutant du personnel, le Territoire Grand Paris Grand Est (EPT) a manqué d'argent pour boucler son budget 2022. En conséquence, les villes composant le Territoire seront astreintes à verser une contribution afin de combler le déficit de cet établissement public. Pour Neuilly-Plaisance, l'addition se montera à la bagatelle de 300 000€ !

Inflation + EPT, le total des sommes avoisine 1 300 000 euros auxquels vient s'ajouter la baisse des dotations financières de l'Etat (10 millions d'euros sur les 10 dernières années pour Neuilly-Plaisance). Or, ces dépenses de fonctionnement supplémentaires doivent impérativement être financées à budget constant et il est interdit de par la loi d'emprunter pour les payer. Il convient donc d'adopter des mesures d'économies drastiques faute de quoi la commune se trouverait en déficit.

C'est la raison pour laquelle, Christian DEMUYNCK a signé le courrier initié par le maire de Montereau interpellant le Président de la République sur l'impact de l'augmentation des coûts liés au contexte économique sur les budgets des collectivités territoriales.

S'il convient que l'Etat fasse des économies (ce n'est un mystère pour personne, sauf peut-être pour les élus de la Nupes), cela ne doit pas être sur le dos des collectivités territoriales qui, elles, dans leur majorité, font preuve de responsabilité budgétaire. Elles n'ont pas à payer la facture de dépenses qu'elles n'ont pas initiées.

*Les élus du Groupe Majoritaire*

donc questionné lors d'un conseil. Il nous avait alors été répondu que la mairie s'occupait de tout, que les difficultés allaient être résolues, notamment la réparation de la porte d'accès.

Un an plus tard, photos à l'appui, force était de constater que rien n'avait changé. En juin dernier, nous ne pouvions qu'interpeller à nouveau le Maire et les membres du conseil municipal. En particulier, aucune réparation n'avait été entreprise alors que les riverains avaient été une fois de plus victimes de cette situation. Christian Demuyneck nous avait répondu que ce serait résolu fin juillet et qu'il prendrait ensuite des dispositions pour assurer la surveillance.

Nous sommes mi-août, et au moment où nous écrivons ces lignes, la porte de ce square n'est pas réparée. Peut-être, en lisant ces lignes, l'équipe municipale prendra-t-elle les mesures nécessaires ? Peut-être, lorsque cet article paraîtra – en tout cas nous l'espérons – cette affaire aura-t-elle connu quelques avancements ? Pour le moment, malgré les promesses, il n'en est rien.

L'exemple de ce square peut paraître secondaire - il ne l'est pas, en tout cas, pour les riverains – mais ce n'est malheureusement qu'un exemple parmi les nombreux dossiers dont le traitement est totalement ou partiellement défaillant. En Conseil, nous ne cessons d'interpeller l'équipe municipale sur ces sujets. Elle s'en agace. Que les Nocéennes et les Nocéens se rassurent, pour l'année qui vient, nous continuerons d'interroger la municipalité sur ces sujets importants au quotidien et trop souvent laissés en déshérence.

À cet égard, n'hésitez pas à nous solliciter.

*Les élus « Réinventons Neuilly-Plaisance »*

*Marie-Christine Reynaud, Georges Saunier, Valérie Suchod, Nicolas Frémin*

SAMEDI

3 SEPTEMBRE

11H30 - 21H

LA

# Fête DE LA Rentrée

ÉDITION 2022

À LA RENCONTRE DES ASSOCIATIONS ET DES SERVICES MUNICIPAUX

PARC DES COTEAUX D'AVRON  
CHEMIN DES PELOUSES D'AVRON



BŒUF À LA BROCHE ET ALIGOT

8€ LA PART

RÉSERVATION À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE  
CHÉQUE OU ESPÈCES UNIQUEMENT